

Kupiszewski, Henryk

In memoriam Stanisław Płodzień

The Journal of Juristic Papyrology 14, 7-9

1962

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez **Muzeum Historii Polski** w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

IN MEMORIAM STANISŁAW PŁODZIEŃ
(1913—1962)

Le 25 mars 1962, à Lublin, est mort prématurément Stanisław Płodzień, *doctor utriusque iuris*, „dozent”, et Doyen de la Faculté de droit canonique de l'Université Catholique de Lublin.

Stanisław Płodzień était né à Łysobyki le 30 avril 1913. En 1933, il passa l'examen du baccalauréat et en 1939, il reçut l'ordination sacerdotale à Janów Podlaski. Pendant les années 1944—1953, il étudia successivement à la Faculté de droit et des sciences économiques et sociales et à celle de droit canonique. En 1948, il obtint, à l'Université de Cracovie, le titre de docteur en droit romain et cinq ans plus tard, celui de docteur en droit canonique. En 1956, par une décision de la Commission Centrale de Qualification pour les Chercheurs Scientifiques, il fut nommé „dozent” de droit romain.

Depuis 1953 jusqu'à sa mort, il enseigna les droits romain et canonique à l'Université Catholique de Lublin; il exerça en outre successivement les fonctions de Délégué du Recteur pour les affaires administratives, de Vice-recteur, de Vice-président de l'Association des Amis de l'Université Catholique de Lublin, et dans la dernière année avant sa mort, il fut Doyen de la Faculté de droit canonique.

Au début de sa carrière scientifique se trouvèrent trois maîtres, qui l'initierent aux différents domaines de l'histoire du droit. Chez W. Osuchowski, à Cracovie, il étudia le droit romain, chez A. Petrani le droit canonique enfin, R. Taubenschlag le familiarisa avec papyrologie juridique.

Une préparation aussi solide et aussi large lui permit d'affronter l'étude d'une problématique complexe, exigeant du savant la connaissance de plusieurs systèmes de droit et de différentes méthodes de recherche. Dans ses travaux scientifiques Płodzień se montra non seulement bon historien, mais aussi bon théoricien du droit, connaissant non seulement le fond du droit, mais aussi et surtout la procédure. Deux de ses livres, publiés en 1958 et en 1959, sont consacrés au droit canonique. Le premier traite de l'argumen-

tation fondée sur l'opinion des experts dans le droit canonique contemporain¹. L'auteur y discute le mode de nomination de l'expert, les droits et devoirs de celui-ci, la procédure de l'argumentation fondée sur l'opinion de l'expert et la valeur probatoire de cette opinion. Toutes les questions que nous venons de mentionner, sont maintenant résumées et examinées par J. Madey², à qui nous renvoyons le lecteur. Ce qui intéresse l'historien, dans cette monographie de Plodzień, ce sont surtout les recherches sur la façon dont l'argumentation fondée sur l'opinion de l'expert a pris forme au point de vue historique (cf. p. 203). L'autre livre de Plodzien, qui a pour titre *Querela nullitatis*³, est une étude pénétrante et exhaustive de ce moyen d'appel dans la procédure canonique. L'auteur a accompli l'énorme travail de suivre, depuis ses débuts, le développement historique des moyens d'appel dans les droits romain, germanique, italien statutaire et canonique. Il a pu par là découvrir le processus d'intégration de différents éléments de ces droits et la formation de la doctrine sur la *querela* — doctrine aujourd'hui réglée par les canons 1892—1897 *Cod. Iur. Can.*

Intéressante est aussi l'étude de Plodzień sur la genèse et la sphère d'action de l'assistance juridique au stade de la procédure d'élaboration de la sentence par le juge⁴. Dans une large perspective historique, l'auteur étudie cette fonction de juriste-praticien, que nous connaissons dans le droit romain comme „*ius publice respondendi*”.

Par ailleurs Plodzień était un romaniste averti. Pendant un certain temps, il collabora avec R. Taubenschlag, ce qui lui permit de se familiariser avec les problèmes de la papyrologie juridique. Ses intérêts en ce domaine portaient surtout sur les voies d'exécution dans l'Égypte gréco-romaine⁵. Dans le V^e volume de ce *Journal*, il publia un article sur l'origine et les compétences du $\pi\rho\acute{\alpha}\kappa\tau\omega\rho \xi\varepsilon\nu\iota\kappa\omega\nu$ ⁶.

¹ *Dowód z opinii biegłych w procesie kanonicznym*. Lublin 1958, pp. 168.

² *Der Beweis nach Meinung der Sachverständigen im kanonischen Prozess*. Nach Prof. Dr. Stanisław Plodzień (*Theologie und Glaube* 49. Jahr (1959), 6. Heft, pp. 432—452).

³ Lublin 1959, pp. 180.

⁴ *Geneza i zakres pomocy prawnej w stadium procesowym sędziowskiego orzekania* (*Zeszyty Naukowe KUL* vol. 1 (1958) 1, pp. 53—71).

⁵ *Egzekucja sądowa w prawie grecko-rzymskiego Egiptu* (*Bulletin de l'Association de l'Université Catholique de Lublin* No. 9 (1958), pp. 30—31).

⁶ *JJP* V (1951), pp. 217 — 227.

Tout d'abord en 1947, il avait entrepris une recherche sur le droit commercial maritime. Juste quelques jours avant sa mort, avait paru son solide ouvrage: *Lex Rhodia de iactu*⁷. Son excellente connaissance des droits grec et hellénistique, romain classique et post-classique, lui a permis de tirer les conclusions des recherches précédentes sur ce problème discuté dans la littérature scientifique de ces dernières années, et d'exprimer, sur plus d'un point, de nouvelles idées. D'après sa thèse principale, le devoir de dédommagement découlant du jet de la cargaison, se fonde sur la communauté des risques (κοινός κίνδυνος) connue du droit grec et du droit hellénistique. L'oeuvre de la jurisprudence de l'époque républicaine consista à transposer ce principe dans le système du droit contractuel romain. Quant aux réclamations découlant du jet de la cargaison et auxquelles avaient droit les personnes lésées, elles étaient effectuées au moyen des actions du contrat de louage (c'était là la forme que prenait le contrat pour le transport maritime). — Cet ouvrage a enrichi la littérature scientifique polonaise d'une monographie exemplaire et a placé l'Auteur au rang des meilleurs romani-tes.

En la personne du défunt, l'Université Catholique de Lublin a perdu un parfait organisateur et un excellent professeur de droit romain et canonique. Les jeunes ont perdu un maître dévoué. Pendant les quelques années de son enseignement, il a organisé un grand séminaire d'histoire du droit. Sous sa direction sont nées de nombreuses thèses de droit canonique et deux thèses d'histoire du droit antique. Il se réjouissait du succès de ses élèves toujours plus que de ses propres succès.

En lui, nous avons perdu un grand humaniste, un savant éminent dans la plénitude de ses forces créatrices, qui n'a pas déçu les espoirs placés en lui, mais qui aurait pu nous donner et nous apprendre encore tant de choses. Nous avons perdu un très cher ami, plein de sérénité d'esprit et d'ardeur pour la science. Telle est l'image de lui que nous garderons toujours dans notre mémoire.

[Varsovie]

Henryk Kupiszewski

⁷ Lublin 1962, pp. 162